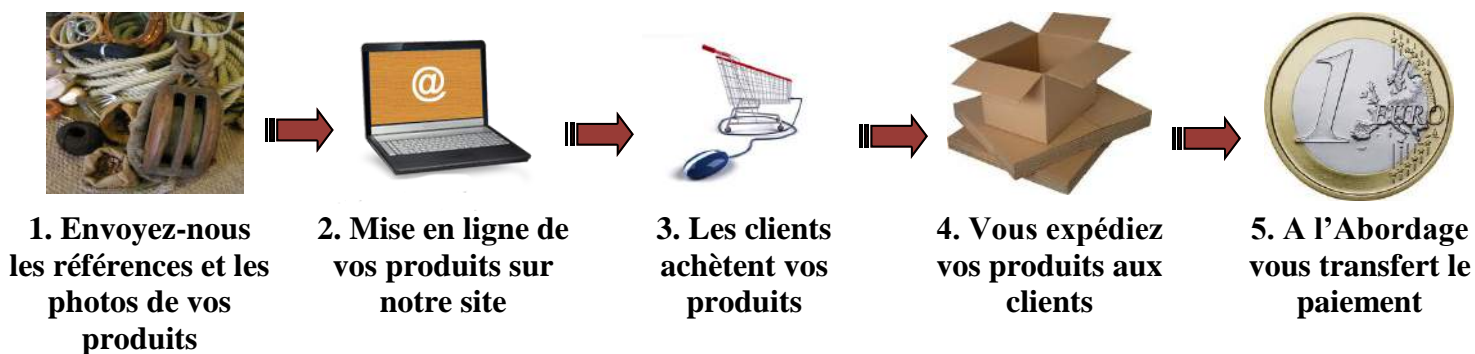




Vous souhaitez vendre votre accastillage destiné aux bateaux classiques et traditionnels ? voici la marche à suivre :



Étape 1 : Envoyez-nous par email votre produit : contact@alabordage.fr

Nous avons besoin de photos de vos produits, de leurs caractéristiques ainsi que des informations pouvant être utiles pour l'acheteur. Nous avons besoin également de vos coordonnées complètes ainsi que du tarif que vous voulez que l'on affiche. Pensez que les frais de transport seront avancés par vos soins.

Étape 2 : Les clients découvrent vos produits sur alabordage.fr

www.alabordage.fr est le fournisseur de tous les chantiers bois en France ainsi que de tous les propriétaires de bateaux classiques et traditionnels. Vos produits auront donc une très bonne visibilité.

Étape 3 : Les clients achètent vos produits.

Quand client clic et achète votre produit sur notre site. A l'Abordage facture à ce client votre produit puis la somme est créditée sur notre compte bancaire.

Étape 4 : Vous expédiez vos produits aux clients.

Nous vous avertissons dans les 24H que votre produit vient d'être vendu. Nous vous donnons les coordonnées du client et vous lui expédiez les produits.

Étape 5 : Nous vous transfère le paiement.

Lorsque le client nous averti qu'il a bien reçu la marchandise et qu'elle est conforme. Nous vous envoyons un chèque du montant de la vente déduit de notre commission qui est de 30%.

Exemple : Nous affichons le tarif que vous souhaitez (ou estimation du prix sur demande), par exemple 100€ TTC (frais d'expédition inclus), et vous faisons un chèque de 70€. Notre marge est donc de 30€ TTC.